

“20% DES VICTIMES de violences conjugales SONT DES HOMMES”

▶ Peu osent en parler. Ils sont encore moins nombreux à porter plainte

▶ Une victime de violences conjugales sur cinq est un homme. Tous les ans, en Belgique, près de 160 femmes meurent sous les coups de leurs partenaires. “Un couple sur huit vit l'enfer de la violence conjugale”, rapportait la Cof (Commission communautaire francophone de Belgique) lors d'une campagne sensibilisation. Si l'on associe plus souvent un visage masculin au bourreau, les femmes peuvent également violenter leur conjoint (griffes, gifles, coups, menaces, pressions psychologiques...). Des études pilotes menées au sein des services d'urgences “avaient établi que 20% des victimes de violences conjugales étaient des hommes”.

“Les chiffres le montrent: les femmes sont souvent victimes des formes les plus graves de violences conjugales”, explique Elodie Debrumetz, responsable de communication de l'Institut pour l'égalité des hommes et des femmes. “Mais il y a des hommes également qui peuvent en être victimes. Ils osent moins en parler.”

Les acteurs de terrain le déplorent: ces chiffres ne sont que la partie visible de l'iceberg. Beaucoup de victimes ne portent pas plainte. C'est d'autant plus difficile pour les hommes. Ils n'en parlent pas, pas même autour d'eux. Selon une étude de l'Institut, 64,8% des victimes féminines en ont parlé à quelqu'un,

contre 39,2% des hommes. Le recours à la “sphère juridique” est faible: “Seulement 8,6% des femmes et 3,4% des hommes” confient leur calvaire à une personne issue de “la sphère juridique”.

CHRISTEL PETITCOLLIN, auteure du livre *Pourquoi trop penser rend manipulable*, évoque également un tabou masculin. “Il y a autant de manipulatrices que de manipulateurs. Simplement, les hommes n'osent pas se plaindre de leur épouse. Il y a une espèce de galanterie qui fait qu'ils ne se plaignent pas. Pour beaucoup, ça ne se fait pas de dire du mal de sa femme. Et puis, il faut voir aussi comment ils sont accueillis dans les commissariats et aux urgences...”

“5,5% des appels de victimes de violences conjugales, de janvier à fin octobre 2017, concernent des hommes”, constate Jean-Louis Si-

moens. Ce sont 75 appels passés par des victimes de sexe masculin. Le coordinateur responsable de la ligne d'écoute Violences Conjugales (0800/30.030) précise: “On parle ici de victimes, car des auteurs nous appellent aussi. Ils ne sont pas repris dans cette statistique.”

Une différence régionale est à noter: “En Flandre, on en parle plus.

La parole y est plus facilement libérée”, conclut Elodie

Debrumetz. En réponse à une question parlementaire de Jean-Jacques Flahaux (MR), la ministre de la Santé publique, Maggie De

Block, affirme que “des formations ont régulièrement eu lieu depuis 2009. Au total, 35 hôpitaux ont reçu une formation de base (détailler les différentes formes de violences conjugales; détecter signaux et symptômes et leur donner ‘des clés’ pour prendre en charge les patients). 27 hôpitaux ont reçu une formation approfondie.”

L.C.C.

3,4%
des hommes
violents se
confient à la
sphère
“juridique”

5,5

5,5 % des appels de victimes de violences conjugales, en 2017, concernaient des hommes